



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

TROISIÈME SESSION

QUARANTE TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'aménagement du territoire**

### **Rapport**

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi  
d'intérêt privé n° 204, Loi concernant la Ville de  
Gatineau  
(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbal de la séance du 2 avril 2026

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
n° 53-20260507

---

**2026**

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU JEUDI 2 AVRIL 2026 .....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES .....	1
AUDITION .....	1
ÉTUDE DÉTAILLÉE .....	2
REMARQUES FINALES .....	2

Séance du jeudi 2 avril 2026

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 204,  
Loi concernant la Ville de Gatineau (Ordre de l'Assemblée le 24 mars 2026)

Membres présents :

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis), président

M<sup>me</sup> Dufour (Mille-Îles) en remplacement de M. Kelley (Jacques-Cartier)

M<sup>me</sup> Grondin (Argenteuil)

M. Lévesque (Chapleau), député ayant présenté le projet de loi

M. Rivest (Côte-du-Sud)

M<sup>me</sup> Tremblay (Hull) en remplacement de M. Caron (Portneuf)

Intéressée :

Ville de Gatineau :

M<sup>me</sup> Maude Marquis-Bissonnette, mairesse

M. Vincent Roy, conseiller municipal du district d'Aylmer et commissaire à la participation citoyenne

M. Benjamin Beauchamp, directeur des affaires juridiques par intérim

M. Justin Thibault, directeur, Service de l'interaction citoyenne

---

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 14 h 05, M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

### **REMARQUES PRÉLIMINAIRES**

M. Lévesque (Chapleau) et M<sup>me</sup> Dufour (Mille-Îles) font des remarques préliminaires.

### **AUDITION**

La Commission entend la Ville de Gatineau.

**ÉTUDE DÉTAILLÉE**

Article 1 : L'article 1 est adopté.

Article 2 : L'article 2 est adopté.

Préambule : Le préambule est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

**REMARQUES FINALES**

M<sup>me</sup> Dufour (Mille-Îles) et M. Lévesque (Chapleau) font des remarques finales.

À 14 h 27, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Boris Venon

\_\_\_\_\_  
Sébastien Schneeberger

BV/cv

Québec, le 2 avril 2026